RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AU SENEGAL

Communiqué de presse

L'Ambassadeur de France au Sénégal, Son Excellence Jean Félix-Paganon préside ce mercredi **08 juillet 2015 à 16h30,** la signature d'un protocole d'accord entre le PRODAC et un consortium d'entreprises françaises spécialisées dans l'irrigation et la maîtrise d'eau. Ce consortium dirigé par IRRIFRANCE, est composé de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne(CACG) et les entreprises du réseau SWEILIA.

Cet appui technique porte sur l'installation de pivots solaires et de l'ingénierie quant à la mobilisation des ressources en eau dans les **Domaines Agricoles Communautaires (DAC)** de **Séfa** (Sédhiou), **Itato** (Kédougou), **Car-Car** (Diourbel) et **KMS** (Louga).

Le Programme National des Domaines Agricoles Communautaires **(PRODAC)** va bénéficier de l'expérience et de l'expertise de **IRRIFRANCE** et de **la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne ainsi que du savoir-faire de toutes les autres compagnies françaises membres du consortium,** dans la mise en œuvre des DAC.

Pour rappel, le PRODAC, un des piliers du PSE, a été conçu par le Président Macky Sall, en vue d'apporter des réponses efficaces et durables à la problématique de l'emploi en milieu rural. Dans sa première phase, le programme, aménagera 30 000 ha de terres en véritables pôles de compétitivité économique qui favoriseront la création massive d'emplois.

Ce protocole d'accord signé ce jour entre en vigueur immédiatement pour permettre d'engager avant la fin de l'année l'irrigation par pivots solaires d'au moins 500 ha sur les 2000 que compte le DAC de SEFA.

Contact

Julie BRAYER MANKOR
Conseiller pour les affaires agricoles au Sénégal avec compétence régionale sur l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Service Economique Régional Ambassade de France au Sénégal
Téléphone : 33 839 5394
Mail : julie.brayermankor@dgtresor.gouv.fr